

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Soucieuse de défendre leurs intérêts et conditions de travail, la FSMI FO a participé activement au groupe de travail chargé d'élaborer le plan d'actions ministériel « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »

AXE 1 : Favoriser la connaissance de la politique d'égalité professionnelle et de ses enjeux et renforcer sa gouvernance

AXE 2 : Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

AXE 3 : Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps grades et emplois du ministère

AXE 4 : Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

AXE 5 : Prévenir et traiter les violences sexistes et sexuelles



Signature en présence de Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté ce jour



FORCE OUVRIÈRE

08-03-2021